

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 5 février 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Adolphe Hourdequin, 5 février 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[5 février 1879](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Hourdequin, Auguste Adolphe \(1824-\)](#)
Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin adresse à Hourdequin une épreuve corrigée de la manchette du journal *Le Devoir* à intégrer dans le prochain numéro. Il lui demande de changer les caractères du sous-titre qui est composé de lettres de hauteurs différentes. Il l'avertit que Champury lui envoie un spécimen de sommaire-réclame et le prie d'en envoyer vingt exemplaires à Edmond Thiaudière au 32 rue Serpente à Paris avec vingt exemplaires de la notice-réclame avant le tirage du prochain numéro. Il lui demande de lui envoyer en même temps des épreuves de la notice et du programme-réclame. Il lui signale que l'avis en tête du journal [sur le paiement des abonnements] est à supprimer.

NotesLa manchette du journal *Le Devoir* est modifiée à partir du 2 février 1879 : les mentions « Politique [...] Consommation » et « Mutualité [...] Association du capital et du travail », qui encadraient le titre, sont supprimées ; « le titre « Le Devoir » est sous-titré « Journal des réformes sociales » la mention « On s'abonne à Guise

(Aisne) au bureau du journal et à Paris, 32, rue Serpente, chez M. Ed Thiaudière, représentant du *Devoir* pour tous renseignements » est ajoutée (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/450/80/466/0/0>, consulté le 21 mai 2023). Différentes modifications de typographie et de texte sont faites aux informations sous le titre dans le numéro du 9 février 1879, notamment : « Bureau auxiliaire à Paris, 32 rue Serpente, M. Ed Thiaudière, représentant du *Devoir*, présent de 2 à 5 h. pour tous renseignements » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/338/50/466/0/0>, consulté le 21 mai 2023).

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Critiques](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées

- [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)
- [Thiaudière, Edmond \(1837-1930\)](#)

Lieux cités [32, rue Serpente, Paris](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation2 p. (470r, 471v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 5 février 79

Monsieur Bourdequin,

Je vous retourne sous ce pli l'épreuve du titre avec de nouvelles modifications à introduire pour le prochain tirage. Il faut absolument que vous me mettiez d'autres caractères que ceux dont le sous-titre est composé. Les lettres ne sont pas de même hauteur : l'N est beaucoup trop grand, l'A est trop petit et ces lettres semblent généralement usées. Ce n'est pas dans un titre que les choses peuvent être aussi mal faites.

Je vous prie de faire en sorte qu'il n'y ait aucune

erreur de commerce dans les nouvelles modifications que je vous demande.

— M. Champury vous envoie un spécimen de sommaire - réclame dont vous devez envoyer 20 exemplaires à M. P. Blanchard 32 rue Serpente, Paris. Vous enverrez également 20 exemplaires de la notice - réclame.

Cet envoi doit être fait avant la mise en page du journal. Envoyez trop tardivement comme la semaine dernière, cela n'aurait aucune utilité.

— Veuillez me faire adresser... au même temps qu'à... si c'est possible (et seulement pour cette semaine) trois ou

quatre opreuveo de la
notie et du programme
reclame.

— L'avis en tête du
devoir est à supprimer.

Agnez je vous prie,
Monsieur, l'assurance
de ma consideration
distinguee

Godwin